

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [90] (2002)
Heft: 1460

Artikel: L'organe de lutte contre le harcèlement a prouvé sa raison d'être au sein de l'administration vaudoise : succès du Bureau de l'égalité, Impact sera maintenu
Autor: Rubin, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

R  sultats d'enqu  te sur les comportements sanitaires des jeunes

Kilos et nicotine : adolescentes et image de soi

Une   tude¹ men  e par l'Institut suisse de pr  vention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) r  v  le que les jeunes filles qui se trouvent « trop grosses » sont nettement plus nombreuses    fumer que celles qui n'ont pas ce probl  me. Pour   viter les comportements de d  pendance, les mesures de pr  vention et de promotion de la sant   doivent prendre en compte ces deux r  alit  s.

Les jeunes filles font partie des groupes de la population dont la consommation de tabac ne cesse d'augmenter fortement. Les professionnel-le-s de la sant   s'inqui  tent aussi du nombre de jeunes femmes souffrant de troubles alimentaires. Les manifestations extr  mes, tels que l'anorexie et la boulimie - qui concernent aussi de plus en plus les gar  ons - peuvent conduire    la mort. Tous les quatre ans, sous l'  gide de l'Organisation mondiale de la sant   (OMS), l'Institut suisse de pr  vention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA),    Lausanne, m  ne une enqu  te d'envergure sur les comportements sanitaires des   colier-e-s suisses   g  -e-s de 12    15 ans. Les r  sultats de la derni  re   tude mettent au jour la corr  lation entre troubles alimentaires et le fait de fumer.

L'organe de lutte contre le harc  lement a prouv   sa raison d'  tre au sein de l'administration vaudoise

Succ  s du Bureau de l'  galit  , Impact sera maintenu

Le groupe Impact, la structure de lutte contre le harc  lement au sein de l'administration cantonale vaudoise sera p  rennis  . Suivant les recommandations d'une   tude men  e par l'Institut universitaire romand de sant   au travail (IST), le Conseil d'Etat a annonc   sa d  cision le 11 janvier dernier. Cette cellule compos  e de six membres sera d  finitivement accessible aux 24 000 fonctionnaires vaudois-e-s.

ANNE RUBIN

Le Bureau de l'  galit   vaudois a cr  e le groupe Impact pour lutter contre le harc  lement au sein de l'administration cantonale vaudoise en juin 1999,    la suite d'une   tude men  e au sein de l'Administration par l'Institut universitaire romand de sant   au travail (IST). Cette enqu  te r  v  lait qu'une personne sur trois estimait avoir   t   victime de harc  lement. Impact a trait   jusqu'   d  cembre 2001 environ 900 cas, dont 248 ont abouti    des plaintes. Apr  s investigation, une douzaine de cas de harc  lement psychologique ont   t   av  r  s. La m  diation a   t   efficace dans les autres cas. Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'  galit   et responsable du groupe Impact, a d'ailleurs soulign   que « le simple fait d'exposer ses probl  mes clarifie la situation et donne

Les chercheur-e-s de l'ISPA ont pu   tablir un lien   vident entre une alimentation malsaine et la consommation d'alcool ou d'autres drogues. En effet, les amateurs de chips et autres frites boivent et fument en moyenne davantage que les personnes qui se nourrissent de mani  re   quilibr  e. Les r  ponses    la question concernant les probl  mes de poids r  v  lent que les filles, surtout, qui se trouvent trop grosses sont deux fois plus nombreuses    fumer que leurs pairs qui se sentent bien dans leur peau. Holger Schmid, responsable de l'  tude, explique cette tendance : « Les jeunes filles sont soumises    des pressions sociales et    des canons de beaut   qui d  terminent leur apparence et qui influent sur leur alimentation et leur rapport au poids. De l      croire que fumer permet de garder la ligne, il n'y a qu'un pas. » Selon, l'ISPA, si l'on veut sortir ces id  es re  ues de la t  te des adolescentes, il est imp  ratif de lier ces deux comportements nocifs pour la sant   dans les programmes de pr  vention.   

¹ « Alcool, tabac et cannabis dans la r  alit   quotidienne des 12-15 ans. Sant   psychosociale et consommation de psychotropes par les   colli  res et les   coliers : faits et contextes », ISPA, 2001, Lausanne.

assez d'assurance pour se battre. Quand nous nous adressons    la personne mise en cause, elle se rend compte que son comportement a d  pass   les limites acceptables et le r  ajuste la plupart du temps. »

Le groupe Impact reste attach   au D  partement de l'  conomie de Jacqueline Maurer qui rappelle que « le mobbing ou le harc  lement a un co  t r  el important », chiffr      environ 30 000 francs annuels par personne. La mise en place de ce groupe est donc « un devoir l  gal,   thique et manag  rial », a-t-elle ajout  . La cellule est totalement ind  pendante afin d'assurer la protection de la personnalit   des collaborateur-trice-s.

Fonctionnement affin  

Le rapport de l'IST sur Impact, positif dans l'ensemble, pr  conise toutefois de distinguer plus pr  cis  ment la proc  dure informelle de l'investigation. La premi  re permet d  sormais de s'adresser au groupe sans forme particuli  re. La seconde est devenue plus formaliste ; elle s'apparente    une instruction p  nale, notamment en ce qui concerne le droit des parties (acc  s au dossier, demande de compl  ment d'enqu  te ainsi que consultation du rapport avant qu'il ne soit soumis au chef de d  partement ou    l'ordre judiciaire). La responsabilit   de l'Etat sera   galement plus clairement engag  e. Les conclusions d'une investigation, si elle atteste le mobbing, doivent   tre suivies de sanctions que seuls peuvent prendre les responsables hi  rarchiques. La base l  gale du groupe Impact entrera en vigueur avec la nouvelle Loi sur le personnel vaudois qui doit encore passer devant le peuple. En attendant, des dispositions transitoires ont   t   adopt  es.   